



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Magellan

Question écrite n° 13288

Texte de la question

M. Joel Sarlot attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur les difficultés que rencontre actuellement la société Magellan dont la vocation est d'offrir un système informatisé de données touristiques à vocation internationale. Ce projet a été lancé en 1987 par la volonté et l'engagement financier du ministère du tourisme, de la Maison de la France et de la Fédération internationale de l'automobile, rejoints en 1990 par le Groupe GMF et IBM France. Actuellement, certains partenaires souhaitent se désengager et risquent de compromettre la survie de cette entreprise. Aussi demande-t-il que le ministère de l'équipement, des transports et du tourisme intervienne en sa qualité de partenaire fondateur afin de garantir la pérennité d'un service de qualité apte à répondre aux exigences d'une clientèle fréquentant le premier pays touristique du monde.

Texte de la réponse

Le GIE CETA (Consortium d'études touristiques et automobiles) - regroupant des partenaires techniques et financiers que sont la Fédération internationale automobile, la GMF et IBM France - était chargé de mettre en place un système telematique d'information touristique : 3615 Magellan. Ce système représente l'aboutissement du projet Ulysse démarré en 1987 sous l'impulsion du ministère du tourisme, de la Maison de la France et de la FIA. Moins d'un an après l'ouverture officielle du service, le GIE connaît aujourd'hui de grandes difficultés dues à la défaillance des partenaires et ce, pour des raisons qui leur sont propres. Compte tenu de l'intérêt évident du service, la direction du tourisme, l'Agence française d'ingénierie touristique et la Maison de la France analysent ensemble toutes les possibilités de reprise existantes. À cet effet, à la demande de la direction du tourisme, un premier audit technique et financier des structures et des outils est en cours. Cet audit a d'ores et déjà confirmé dans un rapport d'étape, la performance des outils informatiques développés et la qualité du service. Magellan est un serveur telematique interrogeable en langage naturel en français, en anglais et en italien. Avec 50 000 objets référencés, c'est la première base de données d'information touristique française. L'objectif actuel du ministère est de rechercher une solution qui assure la pérennité du service et préserve les emplois nécessaires à la poursuite d'activité. Mais avant de retenir une quelconque solution et d'engager les fonds publics, le ministère attend le rapport final de l'audit en cours. Sur la base de ce rapport, une discussion sera engagée avec les anciens fournisseurs du GIE afin de revoir au mieux les termes des différents contrats.

Données clés

Auteur : [M. Sarlot Joël](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13288

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1994, page 1865

Réponse publiée le : 31 octobre 1994, page 5442